

** ENGAGEMENT PARRAINAGE**

**Cette charte est signée entre le parrain ou la marraine, le parrainé et la Mission Locale support du parrainage. Elle fixe les engagements réciproques de chacun pour les atteindre.**

Entre et

|  |  |
| --- | --- |
| Madame, Monsieur,  ………………………………………………..  *Agissant bénévolement en tant que parrain, marraine,*  D’une part | Madame, Monsieur,  ………………………………………………….  D’autre part |

|  |
| --- |
| Et la Mission Locale de Paris:  *Représentée par:*  …………………………………………………………………………………………………………… |

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Engagements du parrainé :**

Le parrainé s’engage à :

* Respecter les rendez-vous fixés ;
* A participer activement aux actions proposées par le parrain et la mission locale
* Communiquer à son parrain les résultats obtenus afin qu’ils puissent en discuter et éventuellement procéder à des ajustements

**Engagements du parrain ou de la marraine :**

* Se rendre disponible et recevoir parrainé régulièrement en entretien individuel ;
* Agir en complémentarité avec les prestations dispensées par la Mission Locale support ;
* Rencontrer régulièrement le conseiller Mission Locale chargé du suivi du jeune parrainé ;

Attention : en aucun cas le parrain ou la marraine ne sont habilités à rechercher des solutions à des problèmes de santé, de famille, de logement, de justice ou autres qui relèvent de la compétence des professionnels chargés de suivre le parrainé. Dans ce cas, le rôle du parrain ou de la marraine sera de faire le relais auprès du conseiller référent du jeune.

**Engagements de la Mission Locale support du parrainage :**

* La Mission Locale s’engage à suivre le déroulement de cette action à travers un suivi régulier avec le parrain et le jeune.

**Rupture de cet engagement :**

Le non-respect de ces engagements par l’une des parties pourra entrainer la résiliation de cette convention et donc la rupture du parrainage.

Fait à ………………………………………………..le ………………………………

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Le parrain / la marraine*** | ***Le parrainé*** | ***Le représentant de la Mission Locale support du parrainage*** |

Pour tout renseignement :

**Hervé CLEMENT**Responsable Départemental Parrainage

06 26 59 05 50

h.clement@missionlocaledeparis.fr